



## **Note aux Etudiants en 3ème Année**

Les étudiants en 3ème Année et qui ont accomplis leur stage de 6 semaines en officine doivent remettre les carnets et l'attestation de stage **avant le 30 Avril 2024** au service de la Scolarité ou à la Direction des stages.

La Directrice des stages

Pr. Emna Zribi